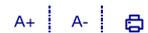


Bercy infos Particuliers



Impôts et fiscalité

Impôt sur le revenu

Taxe d'habitation

Taxe foncière

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Droits de succession

Autres impôts

Aides et crédits d'impôt

Paielement de l'impôt

Timbre fiscal

CSG et CRDS

Autres cotisations salariales < <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2302>>

Consommation

Achats sur Internet

Étiquetage des produits

Garanties

Litiges avec un commerçant

Conseils aux consommateurs

Soldes

Voyages, vacances

Prix des carburants

Argent

Épargne et investissements mobiliers

Investissements immobiliers

Prêts, crédits et surendettement

Tarifs et frais bancaires

Perte ou vol de la carte bancaire

Changement de banque

Comptes inactifs

Mutuelles et assurances

Litiges

Numérique et téléphonie

Démarches abusives par téléphone

Droits et protection sur Internet

Couverture mobile et réseau internet

Économies d'énergie

- Aides pour la rénovation énergétique
- Aides et conseils pour payer les factures
- Aides pour acheter un moyen de transport moins polluant

Prestations sociales

- Retraites
- Autres prestations sociales

Pouvoir d'achat

- Pouvoir d'achat : toutes les mesures
- « Remise carburant » : quel fonctionnement ?
- Chèque énergie fioul

En ce moment...

- ▶ [Comment calculer votre impôt d'après le barème de l'impôt sur le revenu 2022 ?](#)
- ▶ [Les dates des soldes d'hiver en 2023](#)
- ▶ [Particuliers : ce qui change au 1^{er} janvier 2023](#)

Comment faire pour...

- ▶ [vous faire rembourser en cas de retard ou d'annulation de train ?](#)
- ▶ [réserver vos vacances via une plateforme en ligne ?](#)
- ▶ [repérer une contrefaçon ?](#)

Découvrez nos conseils pour vous aider à réaliser la rénovation énergétique de votre logement !

Avis en ligne : attention aux faux commentaires !

Avis en ligne : attention aux faux avis en ligne !

Les grandes annonces : l'arrivée d'un enfant. Nous sommes allés vous rencontrer et vous poser quelques questions... « Vous venez d'avoir un enfant ? »

- ▶ A qui l'avez-vous annoncé en premier ?
- ▶ Comment leur avez-vous annoncé ?
- ▶ A qui avez-vous oublié de l'annoncer ? (oups)
- ▶ Et pour les annonces administratives ?
- ▶ Et les impôts (donc nous), vous leur avez annoncé tout de suite ?

💡 Vous aussi vous venez d'être parents ? En nous déclarant la naissance ou l'adoption de votre enfant avec le service « Gérer mon prélèvement à la source » de votre espace particulier, vous ajustez le montant de votre impôt en temps réel sans attendre votre prochaine déclaration de revenus. Et vous avez 60 jours pour nous le dire.

👍 Besoin d'aide ?

📞 Nos agents vous accompagnent au 0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h Avec le prélèvement à la source, l'impôt s'adapte à votre vie. Rendez-vous sur <https://www.impots.gouv.fr> < https://www.youtube.com/redirect?event=video_description&redir_token=QUFFLUhqa2t6SjV6eDJFNEx4UW5ObjRrd1dhVVpKNzdXQXxBQ3Jtc0ttODcxbkppRI

Adaptez votre impôt à la source lors de l'arrivée d'un enfant

Ces sujets vous intéressent ? Ne manquez aucune info, abonnez-vous à la lettre Bercy infos Particuliers !

Partager la page   